



ACTUS CITÉS

PAGE 10

Nouvelles contraintes sanitaires



CULTURE ET SORTIES

PAGE 12

A la Chaufferie Huet



CADRE DE VILLE

PAGE 9

Participez au chantier citoyen

GUIDE DU CONSOM'ACTEUR MADELEINOIS

PAGE 04

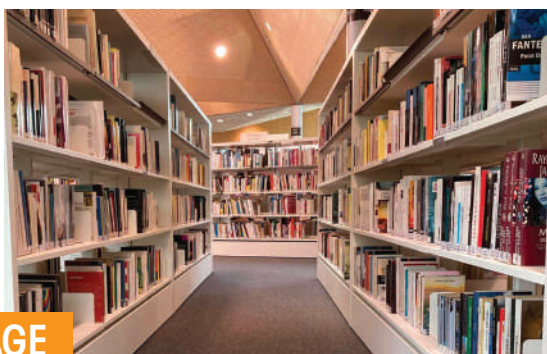
Notre dossier du mois



PAGE
04

PETIT GUIDE PRATIQUE DU CONSOM'ACTEUR MADELEINOIS

Notre dossier du mois



PAGE
12

CULTURE SORTIES

Réouverture de la Médiathèque

PAGE
26

INFOS PRATIQUES

Collecte des déchets

ACTUS CITÉ

Port du masque dans
certains lieux publics



PAGE
10



PAGE
9

CADRE DE VILLE

Les initiatives durables

ON A AIMÉ

La rentrée scolaire



PAGE
14

TOUTES GÉNÉRATIONS

Tremplins vers l'emploi



PAGE
16



LE MOT DU MAIRE

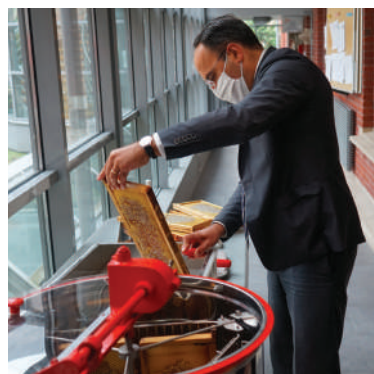
A lors que j'écris ces quelques lignes, l'annonce gouvernementale de restrictions renforcées liées à la dégradation de la situation sanitaire vient de tomber.

Evidemment, ces restrictions ne seront pas sans conséquence sur notre vie sociale municipale, et en particulier sur les rendez-vous annoncés dans ce magazine.

Si le principe de précaution ne doit pas confiner à l'immobilisme, il revient à chacun de nous d'adopter un comportement responsable dans l'espace public, comme dans la sphère privée.

C'est à cette condition que nous pourrons retrouver un quotidien moins contraint et plus partagé auquel nous aspirons tous.

Cordialement



Sébastien Leprière,
Maire de La Madeleine,
lors de la dernière
récolte de miel
(cf page 14).

MAGdeleine - Octobre 2020

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Conception, réalisation : Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS -
Maryse DELFOSSE - Clément CARRÉ

(Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99





PETIT GUIDE DU CONSUM'ACTEUR MADELEINOIS

Tout savoir pour profiter des avantages du commerce de proximité

On les appelle souvent "petits commerces" par opposition aux grandes surfaces, mais ce qui est sûr c'est qu'ils ont en grand la liste des qualités que l'on peut leur attribuer. **PROXIMITÉ, VARIÉTÉ, ORIGINALITÉ et surtout FIDÉLITÉ**, grâce aux consommateurs réguliers qui font leurs achats dans les nombreux établissements répartis sur toute la commune et dont certains sont ouverts depuis de très nombreuses années, voire plusieurs générations.

Les commerces et artisans madeleinois couvrent vraiment tous les besoins et toutes les envies, depuis les produits de première nécessité aux services à la personne, en passant par les coups de cœur plaisir.

En chiffres et en images, MAGdeleine vous propose un petit guide pratique et illustré du consom'acteur Madeleinois.

218

commerces, services et artisans de proximité répartis sur tout le territoire.

Pour tous les besoins et toutes les envies, toutes les occasions sont bonnes pour fréquenter les :

28

établissements spécialisés en **alimentation et métiers de bouche**

(boucheries, charcuteries, traiteurs, volaillers, boulangers, pâtisseries, alimentation générale, cavistes, confiserie, épicerie fine, primeurs, spécialité, supermarchés).

> Pour déguster un bon croissant le dimanche matin, régaler vos convives avec des produits frais, goûter des spécialités et des gourmandises de qualité...

61

établissements dédiés au **bien-être et à la santé**

(salons de coiffure, coiffeur à domicile, club de remise en forme, instituts de beauté et esthétique, parfumerie, lingerie, ongles, spa, opticiens, solutions auditives, pharmacies, matériel médical).

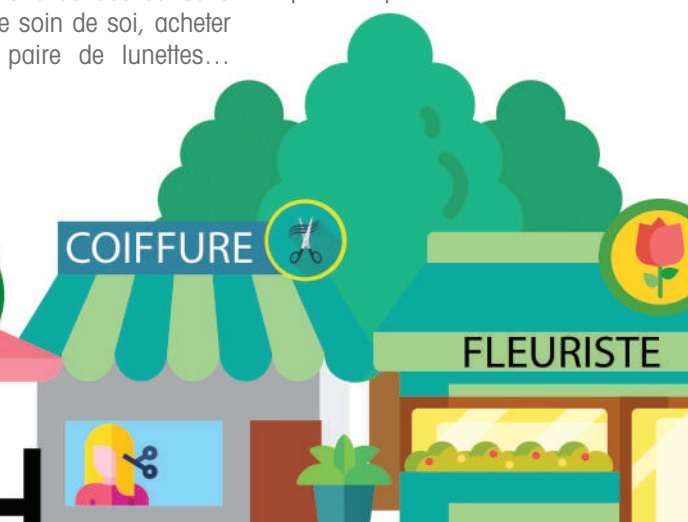
> Pour une coupe actuelle, un massage bien-être ou des conseils beauté, prendre soin de soi, acheter une nouvelle paire de lunettes...

28

établissements dédiés aux **équipements de la personne**

(chaussures, prêt-à-porter et accessoires, lingerie, articles de cérémonie, cigarettes électroniques, cordonneries/clés minute, presse, mercerie, pressing, retouche, repassage, laverie).

> Pour acheter une jolie tenue, se faire plaisir avec un bijou original, réparer sa paire de chaussures...



4

bonnes raisons

de fréquenter les commerces
de proximité :

- Pour la **convivialité**
- Pour la **proximité**
- Pour l'**originalité**
- Pour la **qualité**

5

zones commerçantes

Rue du Général de Gaulle, passante et commerçante.
Saint-Maur, Pasteur, vivante et dynamique.
Place du marché et environs, futur "Coeur de Ville" madeleinois.
Romarin, moderne et "branchée".
Saint-Charles, (futur hameau commercial).

2

marchés hebdomadaires

60 commerçants le lundi

120 commerçants le vendredi

8h à 13h - Place des Fusillés et Déportés
 + 3 circuits pour emmener les seniors en navette
 Renseignements : 03.20.12.21.62

594

places de stationnement vélo
33 parkings publics
10 stations V'Lille

2 heures - 30 minutes - 1h30 :
 durées variables du stationnement afin de
 permettre à la clientèle de faire ses courses
 confortablement tout en encourageant la rotation
 des véhicules.

594 places de stationnement vélo pour favoriser
 la mobilité douce et les petits déplacements.
 10 stations V'Lille à proximité des commerces.

3

réseaux de distribution
"circuits courts"

- 1 AMAP**
- 1 "Ruche qui dit oui"**
- 1 Potager city**

**Profitez de produits locaux pour l'achat de vos
 produits frais et/ou de saisons.**

Toutes les infos sur www.ville-lamadeleine.fr

70

commerçants
"Ma Carte Avantages"
14 000 cartes distribuées

Engagés dans la promotion de l'achat local, ils
 font bénéficier d'offres préférentielles les
 Madeleinois qui poussent régulièrement la porte
 de leur établissement.

*Pour obtenir votre carte,
 rendez-vous sur le site
 de la Ville ou contacter
 le service Commerces
 au 03 20 12 79 73*



6

établissements dédiés aux **loisirs**
 (photographies, ateliers créatifs,
 agence de voyage, séjours
 linguistique).

> Pour vos souvenirs, vos futurs
 projets de voyages...

21

équipements dédiés aux
déplacements
 (auto écoles, contrôle technique,
 garages, expertise, lavage, location,
 station service, vente et
 réparation de vélo, transports).

> Pour apprendre à conduire,
 acheter un vélo, faire le plein
 d'essence, réparer, louer, laver sa
 voiture...

58

établissements dédiés à la
convivialité
 (bars, brasseries, restaurants, cafés,
 pubs, pizzeria, spécialités, restaura-
 tion rapide, hôtels, résidence
 services).

> Pour une pause déjeuner agréable
 entre collègues, un repas de famille
 convivial, un petit café après le
 travail...

14

établissements dédiés aux
services et équipements
de la maison (décoration,
 meubles, cadeaux, fleurs, quincaillerie,
 cuisiniste, aide à domicile, services à
 la personne).

> Pour acheter un cadeau ou un
 bouquet de fleurs à offrir pour les
 fêtes, et pourquoi pas le vase pour le
 mettre en valeur...

2

établissements dédiés aux
animaux de compagnie
 (alimentation, toilettage).

> Pour prendre soin de vos
 animaux de compagnie...





Une union des commerçants madeleinois **DYNAMIQUE ET ENGAGÉE**

Entretien avec **FRANÇOIS-XAVIER PAVY** président de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels (UCAP) de La Madeleine

« Adhérer à l'UCAP, c'est également avoir la garantie de faire partie d'un réseau de conseil, d'entraide et de partage d'expériences. »

C'est sous l'impulsion de la Ville de La Madeleine et avec son soutien technique et financier, que le Groupement des Commerçants de la rue du Général de Gaulle, né en 1967, est devenu l'UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels). Sa mission : fédérer l'ensemble des commerçants et professionnels établis sur la commune afin de promouvoir, dynamiser et animer le tissu commerçant madeleinois au travers d'actions organisées tout au long de l'année. MAGdeleine a posé trois questions à son Président, François-Xavier Pavy.

Quelles expériences positives induites par les récents événements vous ont été partagées par vos adhérents ?

Tous les établissements madeleinois de biens ou de services ont dû se

réinventer rapidement pour continuer à donner satisfaction à leur clientèle. Et on a pu remarquer que ceux qui ont amplifié leur utilisation du numérique en créant une boutique en ligne, en favorisant la vente à emporter de produits préalablement commandés via internet, en créant un nouveau site ou en se décidant à gagner en visibilité sur les réseaux sociaux... en ont tiré de grandes satisfactions. Le commerce en ligne fait également partie des usages de la clientèle des commerces de proximité. Réserver où on veut et quand on veut un gâteau d'anniversaire, un bouquet de fleurs ou prendre rendez-vous avec son garage pour le contrôle de sa voiture ou avec son médecin pour une consultation à distance renforce sans doute davantage la notion de proximité et de service de qualité.

Que pouvez-vous dire aux commerçants, artisans et professionnels qui voudraient rejoindre l'UCAP et compléter la centaine d'adhérents ?

Ils peuvent adhérer à tout moment et profiter des actions prévues pour la saison, notamment les bons-cadeaux offerts aux personnes et aux familles qui s'installent sur la commune et qui sont invitées à la cérémonie d'accueil des nouveaux Madeleinois. Faire partie de l'UCAP permet de se faire connaître et de créer du lien très vite en profitant du site internet ucap-lamadeleine.com et des nombreuses actions organisées tout au long de l'année. Nous comptons d'ailleurs bien réorganiser le vide-grenier dès l'année prochaine. Adhérer à l'UCAP, c'est également avoir la garantie de

d'entraide et de partage d'expériences.

En cette rentrée, quels sont les projets portés par les commerçants de l'UCAP ?

Nous savons que certains rendez-vous sont très attendus et très appréciés par la clientèle des nombreux établissements madeleinois. C'est pourquoi l'UCAP va, par exemple, déployer encore plus de moyens pendant les fêtes de Noël. Les cadeaux que nous offrirons à cette occasion seront également plus importants.

La Ville nous a également accordé le droit d'ouvrir plus de dimanches et nous en profiterons pour proposer une action commerciale adaptée.

4 thématiques « **Prix du commerce 2020** »



A ce jour, 13 établissements madeleinois se sont vu décerner le label C'Madeleinois pour récompenser leur savoir-faire artisanal de qualité. Rejoignez les labellisés !

Vous êtes un commerçant de proximité : afin de mettre en valeur vos spécificités et vos savoir-faire, nous vous invitons à candidater aux Prix du Commerce 2020.

Vous avez la possibilité de concourir sur l'une ou plusieurs des 4 thématiques suivantes

- **C'MADEleinois** : pour mettre en valeur un savoir-faire artisanal particulier, fabriqué ou assemblé à La Madeleine, et/ou mettre en avant la qualité des produits en circuit court.
- **Développement durable** : pour mettre en avant la fabrication et/ou la vente de produits/services respectueux de l'environnement et du développement durable.
- **Originalité / innovation** : pour saluer une activité, des méthodes de vente, une communication originale, et pour mettre en valeur l'innovation.
- **Initiative** : pour primer un concept novateur

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 14 octobre 2020 !

Règlement et formulaire d'inscription en ligne sur le site de la ville rubrique « Actualité / Prix du commerce 2020 »

Zoom sur les **AIDES MUNICIPALES**

en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité

Dans le cadre de sa politique en faveur du commerce de proximité et de l'achat local, la municipalité apporte un soutien pluriel à l'ensemble des commerces et artisans de proximité.

> **L'aide à l'accessibilité** permet de financer des aménagements visant à faciliter l'accès des commerces aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite. La Ville aide aussi à la **sécurisation** des commerces et à leur **installation** (dossiers à retirer auprès du service commerce).

> **Le droit de préemption** dont dispose la Ville a pour but de préserver l'équilibre et favoriser la diversité des commerces.

> **La communication**, grâce au magazine municipal réalisé chaque mois et distribué dans tous les foyers madeleinois, qui permet aux établissements de se faire connaître

lorsqu'ils s'installent sur la commune.

Les commerces sont également recensés dans le guide pratique de la Ville.

> **La carte avantages** a été mise en place pour favoriser l'achat local dans les commerces madeleinois. Les enseignes participantes proposant des réductions sont recensées sur le site de la Ville.

Pour en savoir plus et profiter de ces aides, n'hésitez pas à vous rapprocher du service commerce

au **03 20 12 79 73** ou par mail
service-commerce@ville-lamadeleine.fr

Retrouvez les informations sur le site internet :
www.ville-lamadeleine.fr



La cave de Jules avenue Saint Maur a bénéficié de l'aide financière municipale pour la mise aux normes d'accessibilité de son établissement.

3 questions à **OLIVIER ROBIN**

Adjoint au Maire délégué aux commerces et aux entreprises locales



Olivier Robin (à gauche) lors de la remise des kits de reprise d'activité distribués par la Ville aux commerçants et restaurateurs madeleinois.

À La Madeleine, quelles sont les mesures mises en place par la Ville pour soutenir le commerce et l'artisanat de proximité ?

Les nombreuses aides municipales contribuent à faciliter l'aménagement, l'installation et l'activité des commerces sur le territoire madeleinois ainsi qu'à renforcer leur sécurité et leur accessibilité.

Concrètement, nous nous efforçons de

satisfaire les besoins des commerçants comme des consommateurs madeleinois.

Nous avons également mis un point d'honneur à accompagner au mieux les entreprises artisanales et commerciales pour satisfaire aux récentes obligations sanitaires. Nous avons très vite déployé de nombreuses aides spécifiques comme les kits de reprise d'activité distribués promptement, les 50 000 euros de subvention excep-

tionnelle attribués à l'UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels) pour accompagner la reprise économique, ou encore les paravirus conçus et installés par les agents des services municipaux.

Comment la Ville approche-t-elle les futurs commerçants pour les inviter à compléter le panel d'enseignes déjà réparties sur la commune ?

Dans un souci de protection et de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, l'observatoire du commerce nous permet d'être en veille permanente pour identifier les besoins des consommateurs et les projets des commerçants souhaitant s'installer sur la commune. Pour cela, nous dressons une liste précise des locaux disponibles que nous pouvons proposer aux candidats à l'installation. Nous sommes également à l'écoute des porteurs de projets pour les conseiller dans leur implantation. Nous accompagnons également les commerçants sur le départ dans la recherche d'un repreneur qui fera perdurer le service ou le commerce déjà apprécié par les clients.

Le commerce est un vivier d'emplois, comment la Ville se mobilise-t-elle pour favoriser l'emploi de proximité ?

Le portail emploi, facilement accessible sur le site internet de la Ville, répond aux différents besoins des commerçants de biens ou de services comme aux petites et moyennes entreprises. C'est un outil de recrutement gratuit, accessible et simple d'utilisation, qui favorise l'information et simplifie la mise en relation. Les demandeurs d'emploi peuvent y déposer leur CV et l'adresser largement ou de manière ciblée aux recruteurs potentiels qui, quant-à eux, peuvent déposer leurs annonces de recrutement et dialoguer directement avec leurs futurs collaborateurs. Les commerçants peuvent donc trouver facilement une compétence pour renforcer leurs équipes et, par rebond, conserver et renforcer leur qualité de services rendus à leur clientèle fidèle.

Tout savoir pour améliorer son habitat

En partenariat avec la Ville, l'association SOLidaires pour l'Habitat (SOLiHA) propose aux Madeleinois des ateliers gratuits sur le thème du logement. Tous les jeudis, du 15 octobre à fin décembre, vous pouvez choisir de participer à un, plusieurs ou tous les ateliers sur les thèmes suivants :

Plus d'infos :
Service Logement
03 20 12 79 80
service-logement@ville-
lamadeleine.fr

Tout savoir sur votre demande de logement social

Les demandes de logement social s'effectuent via un formulaire unique qui doit être déposé pour toutes demandes effectuées sur plusieurs communes situées dans un même département. Vos démarches peuvent se faire en ligne.

Sur www.ville-lamadeleine.fr
Rubrique Mes démarches /
Logement / Logement social

Les ateliers « Bien chez soi »

(à destination des retraités de +55 ans)

Les ateliers se déroulent en trois sessions sur l'amélioration de la qualité de vie (avec un ergothérapeute) :

- Sensibilisation aux risques de chute et astuces pour aménager son logement,
- Présentation des gestes, des postures au quotidien et des aides techniques et accessoires innovants
- Présentation des aides financières existantes

Les ateliers « Habitat »

Les ateliers se déroulent en deux sessions :

- Sensibilisation aux risques sanitaires, polluants intérieurs,...
- La confection de produits ménager.

Les ateliers « Éco-geste »

Sensibilisation à la maîtrise des énergies et à la réduction des factures et conseils et astuces à réaliser au quotidien.



Photo prise avant la crise sanitaire

Les ateliers « Budget »

L'atelier se déroule en 2 sessions. Comment dépenser moins et mieux gérer son budget :

- Les astuces pour faire des économies,
- La prévention du surendettement,
- Le classement des documents

Les ateliers « Recherche d'un logement »

Transmission d'informations et d'outils nécessaires à la recherche

d'un logement de façon autonome :

- La recherche
- La location
- L'habitation

Lieu et dates des ateliers : Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle, Tous les jeudis de 10h à 12h du 15 octobre à fin décembre.

Inscription en ligne sur le site de la Ville rubrique Accueil / Actualités / Ateliers logement avec SOLiHA.

Taxe foncière La Ville maintient le taux communal d'imposition depuis 2013

Vous avez récemment reçu votre taxe foncière.

Avant toute chose, il est important de rappeler que la taxe foncière, au même titre que la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, est un impôt direct prélevé par les collectivités locales et dont **les sommes perçues participent au développement des équipements et des services publics.**

Chaque année, MAGdeleine consacre un article spécifique pour vous simplifier la compréhension du fonctionnement de la taxe foncière et vous assurer du **maintien du taux communal qui n'a pas changé depuis 7 ans, soit 24,94 %.**

La taxe dite « foncière » regroupe en effet différentes taxes locales prélevées

par plusieurs bénéficiaires : la commune, le département, la Métropole Européenne de Lille... Tout comme la commune de La Madeleine, le Département du Nord maintient son taux de prélèvement.

Toutefois, certaines taxes augmentent et d'autres baissent différemment chaque année, ce qui explique que votre cotisation n'est jamais la même, à quelques euros ou dizaines d'euros de différence selon les cas.

Pour rappel, les autres taux communaux sont :

24,93 % pour la taxe d'habitation, 13,66 % pour les propriétés non bâties.

MAISON à vendre...

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Économies, la Ville de La Madeleine met en vente une maison dont elle est propriétaire. Elle est située 111 rue Godefroy, à proximité immédiate d'équipements publics (école élémentaire, restaurant scolaire, stade) et de la rue du Général de Gaulle avec ses commerces et lignes de bus. Les futurs acquéreurs pourront profiter d'une vie de quartier agréable.

Toutes les informations relatives à cette vente sont disponibles dans le cahier des charges que vous pouvez facilement consulter sur le site internet de la Ville rubrique « Actualité / Maison à vendre 111 rue Godefroy ».



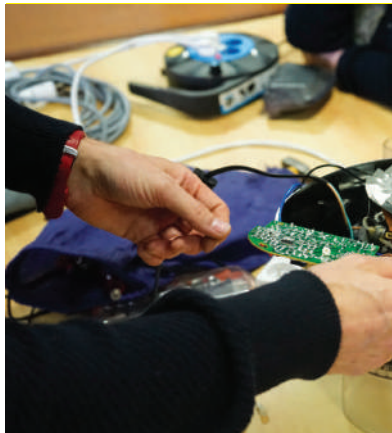
**VISITES organisées les
4 et 12 novembre à 14h**

Rendez-vous auprès du service
urbanisme

Tél : 03 20 12 79 82

PRENDRE LA VI(LL)E CÔTÉ DURABLE

Faire réparer ses objets cassés, son vélo, emprunter des outils, ou encore s'impliquer dans l'embellissement et l'entretien de son cadre de vie, il existe de multiples occasions de faire la ville ensemble, "durable, douce et agréable".



1 Emprunter gratuitement un outil pour bricoler

> Il arrive souvent qu'on ne s'en serve qu'une ou deux fois, alors pourquoi acheter visseuse, perceuse, ponceuse ou autre outil souvent cher et encombrant. Vous pouvez les emprunter gratuitement à l'outillothèque municipale. Les consommables sont, quant à eux, vendus à l'unité et à prix coûtant.

Rendez-vous sur le site internet de la Ville (rubrique « Actualités / Emprunter gratuitement un outil ») pour connaître la liste des outils et des pièces à fournir pour vous inscrire.

2 Faire don de vos outils

> Vous ne savez plus quoi faire des nombreux outils que vous n'utilisez plus et qui encombrant votre garage ou votre atelier ? Là encore, l'outillothèque sera ravie de leur donner une seconde vie.

3 Remettre votre vélo en état de fonctionnement

> A côté de l'outillothèque, dans un local mis à disposition par la Ville, un passionné a créé Bicycl'up pour vous accompagner dans la compréhension du fonctionnement et des dysfonctionnements de votre vélo afin d'utiliser au mieux ce moyen de transport doux, écologique, économique qui, en plus, entretient votre santé et votre forme physique.

Outillothèque municipale ZAS - 8 rue Delesalle

Le mercredi de 10h à 18h, - le vendredi de 14h à 19h - le samedi de 9h à 13h

Atelier vélo

ZAS - 8 rue Delesalle

le samedi de 9h30 à 14h30

sur RDV au 07 69 35 72 59

4 Donner une seconde vie à vos objets cassés

> Vêtement, petit électroménager, matériel informatique, jouet... Que vous l'aimiez très fort ou qu'il vous rende bien des services, ne jetez plus votre accessoire ou objet cassé avant d'essayer de le réparer.

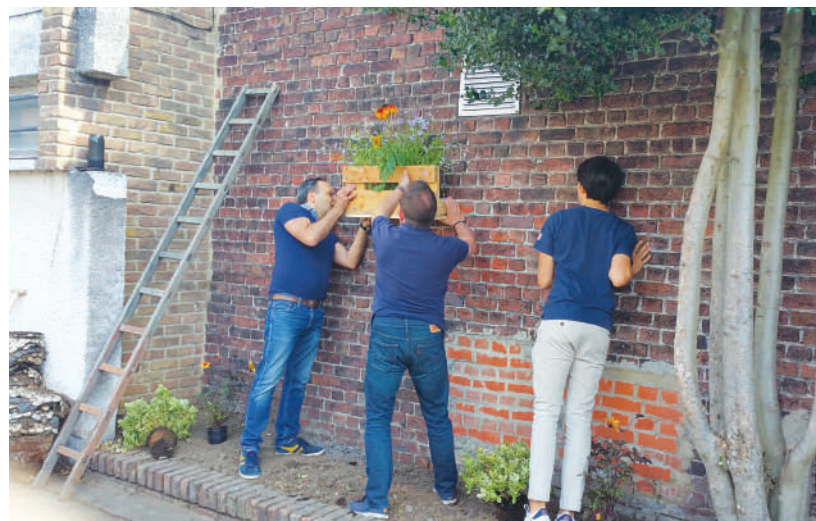
La Ville, en partenariat avec La Petite Madeleine, propose tous les 3^{ème} jeudi du mois des « repair café ».

Places limitées,
sur inscription au 06 20 33 86 91
Plus d'infos sur le site internet de la ville rubrique Accueil / Agenda / "Repair Café"

5 Impliquez-vous dans l'entretien et l'embellissement du cadre de vie madeleinois

> Chaque mois, à l'initiative de la Ville et avec la contribution des habitants, des chantiers citoyens sont organisés pour entretenir et embellir le cadre de vie madeleinois pour le bien des riverains comme de tous les habitants.

Prochain chantier citoyen :
Samedi 24 octobre quartier du Pré-Catelan, RDV à 9h sur le parking du square du Tissage.



Le premier chantier citoyen a permis d'embellir un espace délaissé privé communiquant avec l'espace public. Participez au prochain chantier !

POUR UN ESPACE PUBLIC PROPRE, NE FAITES PAS TOMBER LES MASQUES !



Tombé malencontreusement ou négligemment abandonné, en papier jetable ou même en tissu lavable, trop nombreux sont les masques qui échouent sur la voie publique au lieu de la poubelle ou de la machine à laver...

Si vous laissez votre masque sur la voie publique, vous risquez une amende de 220 €

CENTRE DE DÉPISTAGE, ouvert à la salle Saint Vital

En partenariat avec la Ville, un centre de dépistage Covid 19 est ouvert depuis le 28 septembre à La Madeleine. Des permanences sont organisées à la salle Saint Vital, (2 Clos Saint Vital) pour que vous puissiez réaliser le test covid 19 par prélèvements nasopharyngés.

Ces tests se font sur rendez-vous et sont remboursés à 100% par la Sé-

curité Sociale, avec ou sans ordonnance.

Il n'est pas nécessaire de rester à jeun.

Pour prendre rendez-vous auprès du laboratoire biotop :

> par téléphone au 03 20 12 87 50.

> via doctolib (taper centre covid La Madeleine dans la barre de recherche).

Donnez votre SANG

les 13 et 14 octobre, salle Moulin

En pleine pénurie, l'Établissement Français du Sang appelle aux dons en urgence. Les stocks sont au plus bas depuis dix ans.

Sur l'initiative de la Municipalité, une collecte de sang sera organisée à la salle Moulin, (rue du Moulin) les 13 et 14 octobre prochains de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Qui peut donner : toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale et reconnue apte à l'issue de l'entretien fait sur place le jour du don.

Dans les conditions actuelles, il est nécessaire de prendre rendez-vous en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Où et quand le MASQUE est-il OBLIGATOIRE ?

- dans les abris bus et arrêts de tramway,
- dans les transports en commun,
- sur le marché bi-hebdomadaire,
- dans les espaces verts urbains (parcs, jardins, bords de Deûle),
- aux abords des écoles, lycée, collèges dans un périmètre de 50 mètres.

- Dans les rues commerçantes suivantes, du lundi au samedi de 10h à 19h :

- rue du Général de Gaulle,
- sur les linéaires des rues Pompidou et Gambetta se trouvant autour de la Place des Fusillés et Déportés,
- rue Jeanne Maillotte,
- sur le linéaire avenue de Kaarst (en face de l'arrêt de tram Romarin),
- avenue Saint Maur.



VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Vendredi 30 octobre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :

www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 31 octobre

Balade urbaine "quartier de la Mairie"

A 9h, rendez-vous devant la Mairie

Mercredi 4 novembre

Permanence de Monsieur le Maire

De 17h à 19h à la Mairie.

Mercredi 16 décembre

Conseil Municipal

À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Bientôt la Toussaint : SERVICE GRATUIT DE TRANSPORT

Nouveau cimetière, chemin de Wervicq à Marquette-Lez-Lille

Ancien cimetière, rue du Cimetière à La Madeleine.

Horaires d'ouverture :

du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9h à 18h

du 2 novembre au 31 mars de 9h à 17h.

Comme chaque année le jour de la Toussaint, dimanche 1^{er} novembre, la Ville de La Madeleine proposera un **service gratuit de vélo taxi de 9h à 17h**.

Ainsi, un vélo taxi avec chauffeur sera à la disposition des visiteurs à l'entrée du nouveau cimetière afin de les accompagner vers l'emplacement de la concession qu'ils viennent fleurir ou sur laquelle ils souhaitent se recueillir.

En plus de la navette habituelle du mardi matin, la Ville propose d'emmener gratuitement les seniors au nouveau cimetière les jeudi 29 et vendredi 30 octobre après-midi (Inscriptions et renseignements auprès du service des aînés au 03 20 12 21 62).

Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de circuler dans le cimetière les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, même avec une autorisation.



Renseignements : Service Cimetières au 03 20 12 79 77



Pendant le contrôle, merci de rester dans votre véhicule.

Profitez du **CONTRÔLE GRATUIT** de votre véhicule

Comme chaque année, **les agents de la police municipale**, accompagnés par un technicien de l'Automobile Club, proposent gratuitement aux Madeleinois qui le souhaitent de procéder à **3 points de contrôles** de leur véhicule : **l'éclairage, la pneumatique, la pollution.** (Renseignements 03 20 74 17 25)

Samedi 28 novembre 2020. Place des fusillés et déportés de 08h à 12h30 et 13h30 à 16h30

Respect des dispositions sanitaires départementales et nationales...

LES ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

Dès la sortie du confinement, tout en respectant la distanciation physique, le port du masque et les gestes barrières, l'ensemble des services de la Mairie s'est engagé pour proposer à nouveau aux Madeleinois des services de qualité et des programmes d'animations riches et attrayants.

Malheureusement, les nouvelles dispositions sanitaires prises par la Préfecture du Nord ont obligé la Municipalité à devoir annuler les événements prévus dans le cadre des Journées du Patrimoine et de la fête des Parcs et Jardins. C'est également le cas pour le Salon Senior qui était prévu le 8 octobre 2020.

Dès que la situation sanitaire se sera améliorée, les équipes municipales seront à pied d'œuvre pour organiser de nouveau ces événements pour le plus grand plaisir de tous...

NOUS VOUS TENONS INFORMÉS EN TEMPS RÉEL SUR LES PANNEAUX DIGITAUX, LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA VILLE. N'HÉSITÉS PAS À LES CONSULTER RÉGULIÈREMENT.

Jeudi 11/10 De 10h à 17h

SALON SÉNIORS

Au complexe Romarin, rue Paul Doumer, À La Madeleine

ACCÈS LIBRE

ANNULÉ
suite aux dispositions sanitaires prises par la Préfecture du Nord

SERVICES À LA PERSONNE RETRAITE ET HABITAT SOLIDARITÉ À PORTER

Renseignements : 03 20 12 21 62 - service.aînés@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr - Sur facebook : Ville de La Madeleine

À vos AGENDAS !

La Ville de La Madeleine met tout en œuvre pour vous proposer un programmes de fêtes et d'animations riche et attrayant. Pour autant, l'évolution des contraintes sanitaires oblige parfois au report ou à l'annulation de certains évènements. MAGdeleine vous invite à vérifier les informations mises à jour régulièrement sur le site internet de la Ville.



18^{ème} édition de **Ciné soupe** **RESERVEZ VOS PLACES !**

Déguster des courts métrages savoureux et une délicieuse soupe de légumes, c'est le programme de ce rendez-vous très apprécié depuis maintenant 18 ans et organisé à la médiathèque de La Madeleine.

Réservez vite vos places sur www.ville-lamadeleine.fr (rubrique agenda).

DEUX SÉANCES : MARDI 13 ET MERCREDI 14 OCTOBRE à 19H30, à la médiathèque, 72 rue Gambetta.
GRATUIT - à partir de 8 ans- Durée : 1h30. Renseignements au 03 20 12 79 98.

Foires aux **livres** et aux **jouets**

DEUX PLAISIRS POUR LE PRIX D'UN !

FOIRE AUX LIVRES, samedi 17 octobre, de 9h à 13h30 :

Romans d'amour ou d'aventure, livres de cuisine, de voyages, de philosophie ou d'art, magazines, BD, mangas... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies.

FOIRE AUX JOUETS, dimanche 18 octobre, de 9h à 12h30 :

Comme chaque année, c'est le rendez-vous préféré des petits madeleinois... Parce que Noël n'est déjà plus si loin...

Salle Debeyre, rue Kléber (à côté du restaurant scolaire).



Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque :

Mardi 6 octobre à 19h

"Pour une écologie numérique"
Rencontre avec Eric Vidalenc, Madeleinois

Mercredi 14 octobre

samedi 17 octobre 10h et 11h

En voilà des histoires :
« Une journée parfaite ou pas »
Lectures pour les 0-2 ans à 10h
et les 3 ans et + à 11h.

Mercredi 21 octobre

Let's play : jouons ensemble
Towerfall sur switch

Samedi 7 novembre à 15h

« L'étrange histoire de l'expérience urbaine »
Projection / rencontre dans le cadre du Mois du film documentaire

RÉOUVERTURE !

vosre Médiathèque vous accueille

Après une fermeture pendant le confinement et la mise en place d'un système de "click and collect" depuis le mois de juin, la Médiathèque municipale réouvre ses portes ! Vous pouvez à nouveau accéder aux collections, sous certaines conditions. Dès l'entrée, portez votre masque, lavez-vous les mains grâce au gel hydroalcoolique mis à votre disposition. Dans la médiathèque, des sens de circulations sont instaurés, le nettoyage est réalisé en continu. En fonction des directives préfectorales, le nombre de personnes présentes au sein de l'équipement pourra être limité.

Le service de click and collect continue, vous pouvez ainsi réserver en ligne et venir récupérer vos documents. Profitez des événements organisés (voir ci-contre encadré)

Horaires d'ouverture : Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Tous à vos lampions **Notez bien le rendez-vous**

Pour la douzième édition, c'est le travail créatif des élèves des écoles madeleinoises et de la cheminée de l'ancienne usine Huet qui seront mis à l'honneur lors de ce rendez-vous traditionnel qui ravit toujours petits et grands.

RENDEZ-VOUS VENDREDI 6 NOVEMBRE - 18h

Chaufferie Huet Maison POC ville collaborative - 26 rue du Pré Catelan



A lire et à offrir

AUTOBIOGRAPHIE D'UN MADELEINOIS



James Meresse, auteur madeleinois, présentant son livre "Une vie de métis".

A travers une série de plusieurs tomes, James Meresse, madeleinois depuis son enfance, retrace son parcours personnel et familial.

Entièrement autobiographique, son récit se base sur les souvenirs et les notes prises au fur et à mesure de sa vie. Entraîné soudainement dans son enfance en Algérie, il raconte, dans le premier tome, dix années d'une famille qui va se déchirer petit à petit.

Entre l'éloignement et l'autorité d'un père et la volonté féroce de son fils de revenir en France avec ses deux sœurs, le livre décrit le parcours sinueux de cette famille en Algérie.

Difficultés d'intégration, nouvelle culture à appréhender, l'auteur raconte sa nouvelle vie en Algérie. Souhaitant plus que tout revenir en France et

particulièrement à La Madeleine, ville de son enfance, James Meresse montera un plan d'évasion de cet environnement oppressant pour lui et ses sœurs.

Dans ce livre, l'écrivain madeleinois raconte également son retour en France et les difficultés éprouvées. Rejetés par une partie de leur famille après avoir défié leur père, ils vont tout faire pour se sortir de la misère de leur situation. En parallèle, la fratrie fera tout pour rapatrier sa mère restée en Algérie.

La Madeleine est au cœur de l'histoire de l'auteur. Profondément attaché à la ville, il le montre à travers son livre. Le tome 2, déjà paru, relate la vie de James Meresse une fois installé à La Madeleine. Cependant, le destin



Ouvrages disponibles à la vente sur le site internet www.thebookedition.com (tapez James Meresse ou «Une vie de métis» dans la zone de recherche)

continue de lui jouer des tours et il se retrouvera encore en difficulté mais gardera toujours une grande affection pour La Madeleine.

Expériences du MONDE à la CHAUFFERIE HUET

Comment mieux vivre ensemble ? Comment favoriser l'entraide entre les citoyens ? Comment se projeter collectivement dans la ville de demain ? Pour répondre à ces questions, Lille Métropole capitale mondiale du design, vous invite à participer au "parcours spectacle" installé actuellement à la Chaufferie Huet, nouvelle salle de spectacles madeleinoise.

Véritable laboratoire d'expériences du monde entier, l'exposition vous emmènera à Séoul, Milan, Barcelone, Bruxelles..., et à La Madeleine !

Parmi la centaine de projets présentés de manière originale et inédite, celui du Coeur de Ville raconte la manière dont les habitants ont pris part à l'aménagement de leur ville. En effet, les habitants ont pu voter, à l'issue d'un appel à idées et d'une consultation, pour leur projet préféré (voir encadré).

Le commissaire de l'exposition François Jégou, explique : "L'enjeu du design de la Ville Collaborative est de restaurer le collectif, régénérer les biens communs, retrouver la communauté, favoriser l'entraide"

Le visiteur est invité à mener l'enquête et trouvera sur site des preuves du "futur collaboratif".

Au programme : journée de recherche, ateliers, présentations de pitches de designers, FabLabPhilo, tables rondes, débats, conférences, projections, cartographie participative, spectacles de Design Forum.

Jusqu'au dimanche 15 novembre

Réservations en ligne :

www.designiscapital.com/maisons-poc/ville-collaborative

Horaires d'ouverture :

le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 21h, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 11h à 17h.



La consultation "Cœur de Ville" présentée à la Maison POC "Ville Collaborative"

Le Cœur de Ville

madeleinois un exemple de projet collaboratif

La consultation "Cœur de Ville" est mise en valeur dans l'exposition "Vivre ensemble" de la maison POC.

Suite à un appel à idées en 2017/2018, la Ville a organisé une consultation sur trois scénarios contrastés de réaménagement de la place présentés en début d'année 2019.

La Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de voirie, stationnement et espace public, a été saisie pour mettre en œuvre le scénario retenu à l'issue de cette large consultation, à savoir «Le Lien» classé en premier par les votants.

Le projet «Le Lien» doit encore être précisé dans le cadre de marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux portés par la MEL et la Ville. A suivre...



ON A AIMÉ



1 et 2 La Ville de La Madeleine, l'Inspection de l'Éducation Nationale, les directeurs d'écoles, les enseignants et les agents municipaux ont travaillé ensemble pour préparer une rentrée scolaire sereine et sécurisée. Le contexte sanitaire particulier de cette rentrée et les nouvelles habitudes à adopter par chacun n'ont pas entaché les sourires et la joie des retrouvailles des 2011 élèves des écoles maternelles et élémentaires madeleinoises. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Violette Massiet Zielinski, adjointe déléguée aux écoles ont accompagné les premiers pas des enfants en leur rendant notamment visite à l'école maternelle Anne Frank.



3 et 4 En comité plus réduit qu'à l'accoutumée (au vu des conditions sanitaires actuelles), le miel des abeilles situées sur la terrasse de l'Hôtel de Ville a été récolté en septembre dernier. Une petite récolte mais de qualité, à laquelle les abeilles madeleinoises nous ont habitués. Pour les protéger mais aussi les aider à produire davantage, pensez à planter dans vos jardins, sur vos balcons et rebords de fenêtre, des plantes mellifères qui offrent aux abeilles leur nectar et pollen, et surtout, n'utilisez pas de pesticide !

5 à 6 La Chaufferie Huet a ouvert ses portes depuis le 16 septembre dernier en tant que Maison POC Ville Collaborative, dans le cadre de Lille Métropole Capitale Mondiale du Design. La semaine précédant son ouverture et en avant-première, les journalistes de la presse nationale sont venus visiter le lieu et l'exposition installée en son sein. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Violette Massiet Zielinski, adjointe déléguée à la culture les ont accueillis dans la nouvelle salle de spectacles. À votre tour de passer les portes de la Chaufferie Huet et de découvrir sa programmation en tant que Maison POC (p.13).





7



8



9



10



11

7 Bicycl'Up, l'atelier de réparation de vélos a ouvert ses portes le 29 août dernier dans la future ZAS (Zone d'Activités Solidaires), 8 rue Delesalle, dans le quartier du Pré Catelan. Grégoire, grand passionné de vélo, anime l'atelier chaque samedi avec l'aide d'autres bénévoles mécanos !
L'atelier est ouvert le samedi matin, de 9h30 à 14h40 pour les diagnostics et devis, puis sur rendez-vous jusqu'à 17h30 pour les réparations (voir page 9).

8 Hélène et Alain Vercoutter se sont redit "OUI" le 29 août dernier, devant Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, 50 ans après se l'être dit pour la première fois ! Des noces d'or célébrées avec émotion entourés de leurs enfants et petits-enfants : "notre plus grand bonheur", ont témoigné les "jeunes mariés".

9 Le 13 septembre dernier, l'association Oxygène organisait son traditionnel vide-grenier solidaire, sur la Place du Marché. L'organisation et les aménagements spécifiques mis en place ont permis à de nombreux Madeleinois de faire le plein de bonnes affaires dans le respect des contraintes sanitaires.

10 En septembre, en lien avec la persistance de l'épidémie de Covid 19, la municipalité a organisé une nouvelle distribution de masques en tissu lavables et réutilisables pour tous les Madeleinois ! Plus d'infos p.10.

11 Les associations ACoLJAQ, Rotary Club et REVES, en collaboration avec la Ville de La Madeleine et avec la participation d'habitants volontaires ont rejoint l'opération mondiale de nettoyage de notre planète "World Clean Up Day", le 19 septembre dernier.

12 En septembre, la balade urbaine mensuelle a aussi fait sa rentrée ! Dans le quartier "Romarin", les habitants ont arpenté les rues et ont échangé sur le cadre de vie de leur quartier avec les élus de la commune.
Prochaine balade urbaine le samedi 31 octobre, dans le quartier "Mairie" (p.10).



12

15

TOUTES
GÉNÉRATIONS

FÉLICITATIONS !

AUX LAURÉATS DE LA JEUNESSE

"Travail, effort, exemple, mérite (...) individuellement et collectivement, vous incarnez ces valeurs et ces objectifs. Alors bravo à toutes et à tous et bonne continuation à vous sur les chemins de la vie que vous choisirez d'emprunter", a exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, aux lauréats de la jeunesse madeleinoise 2020.

Ce 5^{ème} rendez-vous des Lauréats de la Jeunesse Madeleinoise récompense les bacheliers et les diplômés du brevet ayant obtenu la mention Très Bien.

Cette année, 46 jeunes Madeleinois ont été récompensés par la Ville qui leur a remis un diplôme ainsi qu'un

chèque culture de 50 €.

Dans le contexte sanitaire actuel, une cérémonie en présence des bacheliers ayant obtenu les trois meilleures notes et des trois plus jeunes diplômés du brevet était organisée le 9 septembre à l'Hôtel de Ville.

"Je salue à travers vous tous les brevetés et bacheliers qui sont absents en application du principe de précaution sanitaire", a expliqué Monsieur le Maire.

Les autres diplômés étaient invités à retirer leurs récompenses au Point Information Jeunesse (PIJ).



Clémence a obtenu la note de 17,89/20 en série scientifique - spécialité sciences de la vie et de la terre. Elle avait déjà été récompensée il y a trois ans pour sa mention TB au brevet des collèges !

277
lauréats depuis la
création du dispositif



CANDIDATE et décroche un JOB !

Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu n'es pas salarié, ni étudiant ? Ce dispositif est fait pour toi... Les "tremplins vers l'emploi" te permettent de candidater pour travailler quelques semaines au sein des services municipaux et ainsi acquérir de l'expérience professionnelle.

Durant un mois, tu travailleras sur un projet concret et d'intérêt collectif accompagné par les agents municipaux.

Deux profils de poste sont recherchés :

- Maçonnerie, peinture, menuiserie... (services techniques)
- Entretien des locaux, aide au service de restauration... (service entretien / ATSEM)

Tu es intéressé(e) ? , tu peux candidater jusqu'au 20 novembre.

> Candidate en ligne sur le site internet www.ville-lamadeleine.fr (rubrique "Mes démarches" - "jeunesse")

OU

> Envoie ton CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire
- Hôtel de Ville - Tremplin vers l'Emploi - 160, rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine

POINT INFORMATION JEUNESSE - 12, rue du Moulin - 03 28 52 66 90

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr - Horaires d'ouverture : Lundi : 9h-12h / 14h-17h. Mardi : 9h-12h. Mercredi : 9h-12h / 14h-17h. Jeudi : 14h-18h. Vendredi : 9h-12h.

Des vacances animées AU CENTRE MOULIN ADOS !

Ados madeleinois, franchissez les portes du Centre Moulin pendant ces vacances d'automne !

Les animateurs vous ont concocté un programme varié : équitation, accrobranche, Prison Island, bowling, cinéma...

Rendez-vous du 19 au 30 octobre (pas d'accueil le lundi 2 novembre).

Les inscriptions sont en cours directement au centre.

CENTRE MOULIN ADOS

(entrée parc de Lattre de Tassigny)
03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 11 juin 2020.

“LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS”

COVID-19 - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Imposer le masque là où c'est nécessaire.

C'est animé de cette approche responsable et pragmatique que Monsieur le Maire pris un arrêté municipal, le 8 septembre dernier, pour rendre obligatoire le port du masque ou d'une visière dans les rues les plus fréquentées de la ville où la distanciation physique est compliquée à respecter.

L'engagement de la municipalité est total et protéiforme dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

COVID-19 - 2ème DISTRIBUTION DE MASQUES

Imposer le port du masque aux habitants en certains lieux, c'est aussi leur fournir les moyens de mettre en application cette mesure.

C'est tout le sens de la deuxième distribution de masques lavables et réutilisables qui a été proposée par la municipalité aux Madeleinoises et aux Madeleinois.

Même si la pénurie n'est plus celle d'il y a quelques mois et que les prix se sont stabilisés, l'achat de masques représente de fait un coût supplémentaire dans le budget de chacun.

C'est aussi dans ce contexte que la mu-

nicipalité a souhaité accomplir ce geste symbolique.

COVID-19 - RENTRÉE SCOLAIRE SE-REINE

En partenariat avec l'Éducation Nationale, les directrices et directeurs d'écoles et les enseignants, la Ville de La Madeleine a largement œuvré pour que cette rentrée scolaire 2020 si particulière, se passe dans des conditions sanitaires optimales.

Quotidiennement, tous les acteurs de la communauté éducative accomplissent désormais leurs missions dans un cadre contraignant, mais avec une volonté intacte de prendre soin des écoliers et de leur transmettre les savoirs qui les font grandir.

Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

COVID-19 ET VIVRE ENSEMBLE

Si le confinement a mis entre parenthèses notre « vivre ensemble », le déconfinement n'a pas permis de le rétablir intégralement.

Et pour cause, aujourd'hui, le contexte sanitaire continue de peser fortement sur notre « vivre ensemble », et sur l'organisation des temps et des lieux dans lesquels il s'épanouit.

Si la prudence et la vigilance restent naturellement de mise, c'est aussi le prin-

cipe de responsabilité partagée entre la Ville, les citoyens et les associations qui doit nous permettre de continuer à vivre... ensemble.

BEAU SUCCÈS POPULAIRE DE LA GUINGUETTE

L'été se termine et avec lui l'épanouissement éphémère de la Guinguette, installée sur les bords de Deûle depuis début juillet.

Cette première édition a été couronnée de succès avec une belle fréquentation constante et un public madeleinois qui ne s'est pas trompé en s'y donnant rendez-vous régulièrement.

Recréer du lien social au sortir du confinement, redécouvrir et animer les bords de Deûle, tels étaient les objectifs principaux de cette initiative portée par la municipalité.

Fort du succès rencontré, un second rendez-vous pourrait être pris, placé, une fois de plus, sous le signe de la convivialité, mais aussi moyennant quelques nécessaires adaptations pour améliorer la cohabitation avec le voisinage.

LA CHAUFFERIE HUET, AMBASSADRICE DU DESIGN

Depuis la mi-septembre, La Chaufferie Huet a fait son entrée dans le pro-

gramme Lille Métropole Capitale Mondiale du Design en devenant l'une des cinq Maisons POC sous le thème de la Ville Collaborative.

Quelle fierté pour ce nouvel équipement culturel qui parachève la réalisation du « carré magique culturel » madeleinois et quelle fierté aussi pour notre commune qui apporte ainsi sa pierre à la capitale mondiale du design.

Nous sommes toutes et tous impatients de pouvoir nous approprier pleinement la Chaufferie Huet que ce soit dans le cadre du design ou dans celui des futures manifestations culturelles qui seront riches et nombreuses en ce lieu.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

La rentrée de septembre est déjà derrière nous et elle nous a démontré que le monde d'après n'était pas encore advenu. Après la période de confinement et la ville apaisée, nous avons retrouvé la ville bruyante, embouteillée et dangereuse.

À la faveur du déconfinement, de nombreuses villes ont mis en place un « urbanisme tactique » privilégiant les déplacements piétons et cyclables pour éviter la promiscuité des transports en commun et la saturation des transports routiers motorisés. L'élargissement des voies cyclables pour absorber l'augmentation du nombre de cyclistes,

l'élargissement des trottoirs afin de mieux répartir les piétons pour le respect des mesures de distanciation. La place laissée au piéton est d'ailleurs un vrai enjeu à l'heure où les files d'attente dans les commerces s'effectuent dorénavant sur les trottoirs et les espaces publics environnants.

A la Madeleine, pas d'urbanisme tactique, pas d'aménagements spécifiques destinés à faciliter la mobilité douce. Certes, la municipalité a transformé des dizaines de rues en « vélorues » mais combien d'automobilistes ont vraiment compris qu'il s'agissait d'une rue transformée en piste cyclable où les voitures

sont tolérées ? La municipalité aurait dû communiquer bien davantage.

Aujourd'hui, notre ville propose des aménagements bien trop insécures pour nos cyclistes et piétons. Le stationnement sur trottoir est toléré, les sas vélos non respectés, les cheminements cyclables interrompus. Les personnes âgées, les parents ou personnes en fauteuil roulant ne peuvent vivre leurs déplacements en toute sécurité. Les files d'attente devant les écoles débordent sur les trottoirs avec des rues non coupées à la circulation. Quel parent laisserait son enfant aller seul à l'école à vélo dans La Madeleine ? Le nouveau

décès d'un cycliste fauché aux portes de La Madeleine nous rappelle à quel point les cyclistes et les piétons sont fragiles.

Notre ville saura-t-elle être novatrice en matière de mobilités douces et d'urbanisme adapté à la crise sanitaire ? ou la cordillère la plus mal chaussée de la Métropole ?

Pour nous contacter : www.agir-avenir.org / contact@agir-avenir.org

«Agir pour l'avenir»

LE CCAS VOUS INFORME

ATTENTION : dans le MAGdeleine du mois de septembre, une erreur s'est glissée au sujet des **BONS D'ACHAT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE valables dans tous les commerces madeleinois. Les inscriptions se font au CCAS, du 1^{er} au 31 octobre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30** (et non du 1^{er} au 13 novembre comme indiqué dans le magazine du mois dernier).

En effet, le CCAS attribue des bons d'achats aux personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité.

Pour en bénéficier, vous devez habiter La Madeleine depuis plus d'un an.

Justificatifs à présenter : pièce d'identité, original de l'avis de non-imposition 2020, carte d'invalidité, justificatif de domicile .

RENSEIGNEMENTS :

Centre Communal d'Action Sociale - 03 20 51 16 98

Attestation d'accueil

de personne étrangère

La délivrance des attestations d'accueil de personnes étrangères se fait désormais sur rendez-vous (par téléphone au 03.20.12.79.77 ou au guichet de l'état civil).

- La demande doit être faite par la personne qui souhaite accueillir l'étranger.
- Il convient de remplir un formulaire par personne étrangère accueillie.
- Le conjoint et les enfants mineurs accompagnants figurent sur la même attestation d'accueil.

TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE DE VOS DECHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise les collectes et confie le ramassage à Esterra.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (barquettes, films, sacs, pots de yaourt), déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène, vaisselle cassée...

Quel contenant ?

Bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs.

Jours de collecte ?

Le mardi et vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (bouteilles et flacons transparents et opaques), métal (boîtes de conserve en acier, canettes et barquettes en aluminium, aérosols, briques de boisson), verre (bouteilles et bocaux), papiers (journaux, magazines, cartons, publicités, boîtes en carton).

Quel contenant ?

Bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses.

Jours de collecte ?

Le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES MODALITÉS

Attention, en dehors des jours de collecte, les bacs et sacs plastiques ne doivent pas demeurer sur la voie publique.

Les récipients de collecte doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir à 20 heures, lorsque l'heure de collecte est antérieure à 9 heures. Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard, le jour même avant 20 heures.

Les poubelles de tri sélectif et sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers. En cas de casse ou de vol de containers, appelez SULO (anciennement Plastic Omnium) au 0800 152 337 (appel gratuit depuis un poste fixe) Retrouvez le détail des jours de collecte et des informations pratiques sur www.ville-lamadeleine.fr ou www.esterra.fr

Pour tous renseignements ou problèmes de collecte :

Métropole Européenne de Lille : 0 800 711 771 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Jade NEGUSSAN, LE 01/08 –
Marceau BOUVILLE, le 02/08 –
Andrea MECILI, le 06/08 – Louis
PEUVREL, le 07/08 – April AIECH, le
08/08 – Ambre MALADRY, le 11/08 – Lou
BIBE MONTEIRO CRAVO, le 12/08 – Diane
FIEVET, le 13/08 – Elise JACKEL, le 14/08
– Esteban DELECROIX, le 15/08 – Sou-
fiane BOUMSSIMRAT, le 16/08 – Iris DE-
BOUVER RAINERI, le 16/08 – Léon LEDUC,
le 19/08 – Eloan LESECQ, le 20/08 – Ava

VAN DAMME, le 24/08 – Yahya BOUGUET-
TAYA, le 26/08 – Fatou DIOUF, le 28/08 –
Gisèle DILLIES, le 28/08 – Pia BOUR-
BOTTE, le 30/08 – Giulia LUZAYAMO, le
31/08.

LES MARIAGES

Céline RICHARD et Clément BÉCU, le
01/08 – Camille FOVET et Sylvain
BOUDEREAUX, le 07/08 – Audrey LE GALL
et Thibault DUQUESNOY, le 08/08 – Julia
JÉGOU et Thomas DUMURET, le 27/08 –

Caroline NILSSON et Elias VAN DER CAMP,
le 29/08

LES DÉCÈS

Marie-France CHILLA, le 01/08 –
Thibaud KWIATKOWSKI, le 10/08 –
Andrée WARTEL, le 16/08 – Thérèse DEL-
SALLE, le 17/08 – Andréa THOMAS, le
17/08 – Louis IKOMA BANDZOUZI,
le 20/08 – Lucie BAILLY, le 25/08 – André
OCHME, le 31/08.

Édifiée au cœur de la MEL à la Madeleine, la résidence Sensorium saura ravir vos sens à travers son architecture, sa végétation et son ambition environnementale.

SENSORIUM

UNE RÉSIDENCE D'EXCEPTION
DU T2 AU T4 À LA MADELEINE



www.sensorium.immo

03 79 33 22 22

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

SOGEPROM-PROJECTIM
GRUPPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ASSURANCE SOCIALE
L'Assurance
Maladie
LILLE - DOUAI

VOTRE ENFANT EST ÉTUDIANT ?

SOURIEZ,
IL EST ASSURÉ.

À la rentrée,
il est pris en charge
par l'Assurance Maladie
de son lieu de résidence.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- Mettre à jour sa carte Vitale
- Créer son compte personnel sur ameli.fr
- Transmettre son RIB à sa CPAM
- Déclarer son médecin traitant
- Ouvrir son dossier médical partagé sur dmp.fr

ameli.fr

Pneumatiques • Pièces détachées • Accessoires auto
PRIX BAS toute l'année !



Services rapides en atelier
SANS RENDEZ-VOUS !

6 magasins
en métropole lilloise

Marcq-en-Barœul **nouveau**
94 rue de Menin

Villeneuve d'Ascq
8 rue du Frenelet
zone du boulevard de l'Ouest

Tourcoing **nouvelle adresse**
204 chaussée Watt

Wattrelos
Wattignies **nouveau**
Capinghem

Lundi au samedi
de 9h00 à 12h15
et de 13h45 à 19h

9€⁰⁰
Montage Pneu*

9€⁰⁰
Réparation Crevaisson*

15€⁰⁰
Forfait vidange*

3€⁵⁰
Montage Plaque*

Plus de 1500 pneus en stock

Toutes les grandes marques sont chez **Carter-Cash** !



RETRAIT 1H EN MAGASIN OU LIVRAISON À DOMICILE 48H :
www.carter-cash.com

* Pneus montés, équilibrés, valvés (valves caoutchouc hors valves électroniques et métalliques). Tous les prix sont unitaires et ne concernent que la main d'œuvre. Deux-ci s'appliquent uniquement pour les produits achetés dans nos magasins.

Le marché immobilier plus que jamais en bonne santé



Les dernières ventes de l'été

SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - www.saintmaur-immo.fr
contact@saintmaur-immo.fr

